

ORDRE DE BOURSE
Négociation sur le Nominatif Pur

A adresser à :

CASEIS CORPORATE TRUST
Service relations actionnaires
14 rue Rouget de l'Isle
92130 Issy-les-Moulineaux
Téléphone : (33) (0)1 43.23.84.24
Fax : (33) (0)1.43.23.89.03
Email : actionnariat.ge@caceis.com

Identification du donneur d'ordre :

Identité : M.....
(Nom, prénom ou raison sociale pour les sociétés)

Adresse fiscale :.....
.....
.....

Compte courant nominatif n°.....
Téléphone (recommandé).....

Nom de la Valeur : Code ISIN :.....

caractéristiques de l'ordre :

Sens de l'ordre (1) Vente

Quantité de titres.....(en chiffres)
.....(en lettres)

Limite de l'ordre (1) (2) « à la meilleure limite » « à cours limite »EUR

Validité de l'ordre (3)

Fait à :
le :

Signature (4) du donneur d'ordre :

(1) Cocher la case appropriée

(2) Type d'ordre :

- 'à la meilleure limite' : l'ordre est exécuté (totalement ou partiellement) dès sa réception dans nos services,

- 'à cours limite' : à l'achat, l'ordre sera exécuté (totalement ou partiellement) si le cours est inférieur ou égal au prix fixé ; à la vente, l'ordre sera exécuté si le cours est supérieur ou égal au prix fixé.

(3) Validité de l'ordre :

- "Jour" : l'ordre n'est exécuté que pendant la journée en cours.

- "mois" : l'ordre est valable jusqu'à la fin du mois.

Les ordres passés sur le Marché au Comptant tombent automatiquement à la fin du mois civil et ne sont pas renouvelés systématiquement.

(4) La signature :

- Si l'actionnaire est une personne morale, la présentation des pouvoirs du signataire est indispensable.

- Si le compte courant nominatif est ouvert au nom d'une indivision, la signature de tous les membres de cette indivision est requise